



*Les Nouvelles
du Prieuré
Saint-Jean-Eudes*

Editorial

Alors que de nombreuses personnes s'affairent pour préparer la vente de charité du vingt-huit novembre, il me paraît bon de vous entretenir des finances du prieuré. Voilà un sujet qu'un prêtre ne peut aborder qu'avec une certaine gêne. La mission de l'Eglise est spirituelle et quand un jeune homme entre au séminaire il ne cherche pas à s'enrichir ! On dira que la Providence a toujours « béni » les œuvres de la Tradition en les pourvoyant de tous les biens dont elles avaient besoin, mais les vrais fruits de l'apostolat ne sont nullement pécuniaires. Ceux qui, l'année dernière, cherchaient à me faire changer de ligne de conduite en augurant le découragement de nos bienfaiteurs étaient malvenus et ont été très mal reçus. « Da mihi animas, caetera tolle », « donnez-moi les âmes et le reste prenez-le » disait fièrement St. Jean Bosco en citant librement ce texte de la Genèse. Le bien éternel des âmes transcende les contingences matérielles et toute forme de simonie est un crime particulièrement abominable. Voici ce que l'éponyme de ce péché entendit de la bouche du Prince des apôtres : « Périsse ton argent avec toi, puisque tu as pensé acquérir le don de Dieu à prix d'argent ! Il n'y a pour toi ni part ni lot dans cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Repens-toi donc de ta malice, et prie le Seigneur de te pardonner, s'il est possible, la pensée de ton cœur, car je vois que tu es dans un fiel amer et dans les liens de l'iniquité. » (Actes des apôtres, VIII, 20-230)

Cela étant dit, un prêtre, et surtout un prieur, ne peut pas se désintéresser totalement de ces questions. Au moyen-âge de nombreuses sectes auraient voulu que l'Eglise n'ait aucune possession temporelle, mais telle ne fut jamais la doctrine catholique. Saint Pie X qui pourtant se disait prêt à répondre aux tracasseries du gouvernement français en nommant un Franciscain archevêque de Paris, était bien conscient de l'existence de ces contingences. « L'Eglise a le droit de posséder, parce qu'elle est une société d'hommes et non d'anges ; elle a besoin des biens matériels que lui a procurés la piété des fidèles et elle en

conserve la légitime possession pour l'accomplissement de ses ministères, pour l'exercice extérieur du culte, pour la construction des temples, pour les œuvres de charité qui lui sont confiées, et pour vivre et se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles » (allocution au pèlerinage du diocèse de Milan, le 3 avril 1913).

Qu'en est-il de notre prieuré ? L'année dernière, les deux seuls chantiers que nous avons entrepris furent de repeindre la chapelle du prieuré (en faisant aussi percer une porte pour venir de la sacristie) et de commencer à aménager la pièce qui se trouve derrière la salle paroissiale. Nous avons jugé ces travaux raisonnables et nous les avons menés grâce à des bénévoles en utilisant des dons faits à cette intention. Avec cela nous avons réussi à faire face à toutes les dépenses, mais nous n'avons mis aucun argent de côté (malgré le denier du culte) ce qui serait pourtant indispensable pour pouvoir envisager des travaux dans l'avenir. Les toitures de tous les bâtiments du prieuré arrivent en fin de vie et il faudra bien un jour qu'elles soient changées. Je vous laisse imaginer la facture... Un autre souci est notre école Saint-Jean-Eudes. Elle survit grâce aux sacrifices des parents, à l'aide de quelques bienfaiteurs et surtout du bénévolat de plusieurs institutrices. Il serait juste d'embaucher l'une d'entre elles qui le demande, mais nous n'en avons pas les moyens.

La crise économique a déjà touché plusieurs de nos familles. Voilà une nouvelle raison pour le prieuré de faire régner l'esprit de pauvreté qui sied à une maison religieuse ! Personnellement je suis à l'écoute de tous les avis raisonnables, de toutes les idées, de tous les conseils. Jamais une bonne volonté n'a été découragée au prieuré ! Je suis particulièrement heureux de voir tant d'âmes se dévouer pour le succès de la vente de charité car je suis sûr que c'est le grand moyen d'attirer les bénédictions de Saint Joseph. Par contre dans ma prière je demande au bon Dieu de nous délivrer des esprits téméraires, chagrins et soupçonneux !

Je vous bénis.

Votre tout dévoué

Abbé Th. Gaudray

Pour les journées du livre...

De la nécessité de la lecture

Le Curé d'Ars tenait certainement sa sagesse sacerdotale de son éminente sainteté. Mais l'examen de sa bibliothèque prouve aussi qu'il l'a puisée dans les livres.

La bibliothèque de Jean-Marie Vianney comporte 248 titres. Presque tous les ouvrages concernent des sujets religieux (Ecriture Sainte, Patrologie, Sermonnaires, Théologie, Piété, Dévotions particulières, Hagiographie, Histoire de l'Eglise, Liturgie, Enseignement pastoral, Pèlerinage, Mission, quelques livres classiques). D'après les marques d'utilisation laissées sur ses livres par M. Vianney (ex-libris, écriture, signes, pages cornées et coupées, restes de repas, car il lisait à table), il n'aurait utilisé que 192 titres du catalogue qui constituent sa bibliothèque réelle. Tous les sujets religieux sont représentés dans des proportions rappelant celles constatées dans les catalogues des librairies religieuses contemporaines. Toutefois, on note l'absence à Ars de l'*Imitation de Jésus-Christ* et des œuvres de saint François de Sales. De même, à l'inverse de ce qui était proposé aux acheteurs, parmi les auteurs ce sont les séculiers qui dominent à Ars sur les réguliers. Les Jésuites sont cependant bien représentés. M. Vianney a utilisé cette bibliothèque pour son ministère et certaines acquisitions, comme la *Théologie* du cardinal Gousset, inspirée de la doctrine de saint Alphonse de Liguori, prouvent qu'il connaissait et comprenait dans quelle direction les autorités romaines souhaitaient voir évoluer la pastorale.

Finalement en relisant les livres de la bibliothèque lus par le Curé d'Ars, on note que 170 sujets d'intérêts différents ont retenu son attention.

L'utilisation des *Vies des Saints* est certaine tant par l'abondance des citations dans les *Catéchismes* que par l'état des recueils dont disposait le Curé d'Ars. Il

convient ici de rappeler que les témoins de sa vie ont volontiers parlé de sa dévotion à sainte Philomène. Or, aucun livre de la bibliothèque ne mentionne cette dernière, pour laquelle on n'a trouvé qu'une image oubliée entre deux pages de la *Vies des Saints* (1823) et il n'en parle guère dans les *Catéchismes* ; seulement, semble-t-il, quand il veut exalter la puissance du prêtre, et il s'exprime ainsi : « Quelqu'un disait : sainte Philomène obéit donc au Curé d'Ars ? Certes, elle peut bien lui obéir, puisque Dieu lui obéit. »

On peut donc tenir pour certain que Jean-Marie Vianney avait en haute estime le travail intellectuel et donc qu'il y tenait pour lui autant que possible. Il est évident, d'après les témoignages des contemporains et l'examen de ses livres, que le Curé d'Ars a durement travaillé, toute sa vie et autant qu'il le pouvait, s'appliquant de toute son intelligence, comme les plus éminents docteurs, à l'étude des sciences sacrées pour y puiser son enseignement de pasteur et nourrir sa contemplation.

L'examen de sa bibliothèque témoigne qu'il a conservé sa vie durant le goût de la lecture puisque, jusqu'à sa mort, il acquit pour les lire de nouveaux livres. C'est ainsi, au moins en partie, que le Curé d'Ars est devenu aussi saint et aussi instruit des choses de la religion. Jusqu'au bout il est resté fidèle à la formation et aux exemples donnés par celui qui l'avait accueilli providentiellement à la cure d'Ecully pour l'instruire et le diriger, son bien-aimé précepteur, l'abbé Charles Balley, cet ancien maître des novices des Génovéfains qui fit profiter son excellent élève de l'expérience et des traditions de son ordre et lui légua, pour finir, les premiers éléments de la bibliothèque du vieux presbytère d'Ars.

Ph. De Peyronnet,
Inventaire de la bibliothèque de
Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars.

Le trésor des indulgences

En ce mois de novembre où l'Eglise ouvre en grand son trésor pour ses enfants du Purgatoire, il nous sera bon et utile de nous replonger dans ces vérités si consolantes.

Qu'est-ce qu'une indulgence ?

Dans tout péché, l'homme se détourne de Dieu en abusant de l'usage des créatures, ce qui mérite toujours une peine : si ce n'est pas l'enfer, c'est au moins une peine *temporelle* (à accomplir ici-bas ou à subir au purgatoire) pour corriger les mauvaises attaches de notre volonté aux créatures. Cette peine n'étant pas toujours remise totalement par le sacrement de pénitence (souvent à cause de dispositions médiocres), l'Eglise proposera à ses fidèles un **moyen simple de remettre non pas le péché, mais la peine temporelle due au péché** : ce sont les indulgences. Cette rémission pourra être :

-*totale* : par l'indulgence plénière : toute la peine est remise : un fidèle mourrant dans cet état va droit au Ciel.

-*partielle* : la peine est simplement diminuée.¹

Une application du trésor de l'Eglise...

Cette peine temporelle due au péché n'est pas une pure fiction arbitraire : elle existe réellement et l'Eglise ne peut prétendre remettre cette peine qu'en appliquant les **mérites infinis gagnés par Notre-Seigneur ainsi que ceux de la sainte Vierge et de tous les saints réunis** : voilà le seul et unique trésor de l'Eglise, toujours sollicité, jamais vidé. Ces mérites peuvent nous être appliqués en raison de la communion des saints, ce lien étroit qui unit toute l'Eglise triomphante, souffrante et militante : un saint peut, par ses mérites, satisfaire pour un fidèle en raison de la charité qui les unit. *Il est à noter qu'un fidèle ne peut jamais gagner une indulgence pour autrui (excepté les âmes du purgatoire).*

...par un acte de l'autorité ecclésiastique.

Ce trésor des mérites ne peut être ouvert que par celui qui en a les clefs, remises jadis par Notre-Seigneur lui-même au prince des apôtres. Il appartient donc au Pape, qui a ce pouvoir de juridiction, d'élargir (ou de diminuer) comme il l'entend la distribution des indulgences.

Conditions pour gagner une indulgence.

1. Être en état de grâce.

2. N'avoir aucune attache au péché (même véniel), autrement l'indulgence ne serait que partielle.²

2. Avoir l'intention de gagner l'indulgence (une intention posée une fois et qui n'a pas été rétractée par la suite suffit). Pour les défunts, renouveler souvent l'intention (pour un défunt précis, la renouveler au début de chaque indulgence).

3. Accomplir l'œuvre prescrite : visite d'une église etc.

4. Se confesser et communier : la confession peut être faite dans les huit jours avant ou après, et la communion

peut avoir lieu la veille ou dans les huit jours qui suivent. Une communion ne permet de gagner qu'une seule indulgence plénière : on ne peut donc gagner au maximum qu'une seule indulgence plénière par jour. *Une personne ayant l'habitude de se confesser deux fois par mois et de communier tous les jours peut gagner tous les jours une indulgence plénière, même si elle vient à manquer une communion un jour ou l'autre.*³

5. Prières à réciter : elles sont précisées pour chaque indulgence à gagner. Elles doivent en général être récitées *vocalement*.

6. Prières aux intentions du Souverain Pontife (au choix : en général un Notre Père et un Je vous salue Marie) : elles aussi doivent être récitées *vocalement*. Les intentions du Souverain Pontife sont :

- l'exaltation de la Sainte Eglise
- la propagation de la foi
- l'extirpation des hérésies
- la conversion des pécheurs
- la paix entre les princes chrétiens
- les autres biens du peuple chrétien.

Ne laissons pas passer de si belles et faciles occasions d'éviter le purgatoire pour nous-même et pour notre prochain défunt : ces âmes sauront nous le rendre une fois arrivées au Paradis.

Abbé d'Abbadie.

Quelques indulgences plénières pouvant être gagnées facilement :

- la récitation du chapelet dans un église ou en famille
- l'adoration du Saint-Sacrement pendant une demi-heure au moins
- suivre une retraite spirituelle d'au moins trois jours
- l'exercice du chemin de Croix en méditant la Passion
- l'assistance à une première Messe ou une première communion
- et beaucoup d'autres à divers moments de l'année (comme celles du mois de novembre pour les défunts).

Les indulgences pour les défunts

Une indulgence, applicable aux âmes du purgatoire, peut être gagnée, **aux conditions habituelles** (cf. article), chacun des jours suivants :

- du 1^{er} au 8 novembre : en visitant un cimetière et en y priant, même mentalement, pour les défunts
- le 2 novembre, par la visite d'une église en y récitant un Credo et un Pater

¹ Le nombre de jours indiqué dans ces indulgences ne correspond pas à un temps équivalent en purgatoire, mais à une antique discipline de pénitences dans l'Eglise.

² S'il s'agit d'une indulgence plénière à gagner, la remise aurait lieu pour la peine de tous les péchés sauf de celui auquel on reste attaché.

³ Cf. canon 931

La chronique du prieuré

Mardi 15 septembre : alors que les abbés commencent les premiers cercles de l'année à Alençon et Saint-Lô, nous apprenons le décès accidentel de Monsieur l'abbé Bonnetterre, prieur à Paris.

Mercredi 16 septembre : les catéchismes font eux aussi leur rentrée : plusieurs horaires sont aménagés afin que tous puissent recevoir cette formation indispensable : le matin à Caen et l'après-midi au Prieuré et à Caen. M. l'abbé Martin de Clausonne, en vacances dans sa famille pour quelques jours, déjeune au prieuré pour revoir les abbés. Ses vacances auront bien aidé le prieuré puisque l'abbé a pu célébrer la Messe du premier samedi à Saint Julien de Mailloc, ainsi que la Messe dominicale du 6 septembre à Dru-court.

Vendredi 18 septembre : C'est au tour de M. le Prieur de donner son premier cours de l'année à Saint-Manvieu, après MM. les abbés d'Abbadie (le mardi) et Salenave (le jeudi).

Samedi 19 septembre : M. le Prieur célèbre la Messe devant deux cent fidèles dans l'église de Genêts pour le départ du pèlerinage du Mont-Saint-Michel. D'autres pèlerins nous rejoindront pour la traversée de la Baie, après une pluie torrentielle qui agrémenta le déjeuner (en plein air...) au Bec d'Andaine. Une belle éclaircie attend les pèlerins au Mont, tandis que M. le Prieur renouvelle l'Appel à saint Michel pour la France, prononcé l'an dernier par M. l'Abbé de Cacqueray.

Dimanche 20 septembre : M. l'abbé Roisnel, présent la veille au pèlerinage du Mont, propose de célébrer la Messe à Saint-Ursin, ce qui permet à M. l'abbé d'Abbadie d'officier pour les Vêpres à Saint-Manvieu.

Mardi 22 septembre : c'est le deuxième mardi du mois où les abbés passent leur soirée en réunion : mardi du prieuré pour M. le prieur, cercles de Réville et de Dru-court pour MM. Les abbés Salenave et d'Abbadie.

Jeudi 24 septembre : M. l'abbé d'Abbadie fait sa récollection mensuelle, tandis que M. l'abbé Salenave fait une belle affaire en trouvant des rideaux bradés pour la salle paroissiale du prieuré.

Samedi 26 septembre : une marée bleue envahit la cour du prieuré : les enfants attendaient semble-

t-il avec hâte cette première sortie des louveteaux et louvettes. Pendant leurs activités et leurs jeux en plein air, les parents peuvent profiter d'une formation dispensée par les différents abbés : catéchisme pour les catéchistes ou pour les adultes etc. La Messe de 11h00 est célébrée pour tous dans la salle paroissiale. L'après-midi, pendant que les abbés donnent leur cours, les enfants ont un mot de M. le Prieur sur sainte Thérèse, puis apprennent à chanter. Le soir verra cette cinquantaine de figures réjouies repartir avec la mémoire remplie de bons souvenirs, grâce à la générosité de cheftaines dévouées.



Lundi 28 septembre : après une journée de récollection, M. le Prieur revient au Prieuré pour une réunion sur le pèlerinage de Lisieux avec les différents organisateurs.

Mardi 29 septembre : M. le Prieur part toute la journée donner la communion dans les environs de Lisieux avant de se rendre le soir chez la famille Le Gall pour un cercle.

Mercredi 30 septembre : la Conférence Saint Jean Eudes fait sa rentrée. M. l'abbé d'Abbadie entretient les membres de la nécessité d'une vie spirituelle profonde pour un apostolat fécond auprès des personnes à visiter.

Jeudi 1er octobre : l'Heure Sainte du soir au Prieuré commence à rassembler quelques fidèles.

Samedi 3 octobre : après le rassemblement à Firfol, les pèlerins de sainte Thérèse partent vers Lisieux en différents chapitres : louveteaux et louvettes, Caen, Rouen et Paris. La halte du déjeuner à Hermival les Vaux voit les premières promesses des louveteaux. L'après-midi reprend bien avec l'arrivée de nouveaux pèlerins, pendant que la famille Windels et le Frère Jean-Romain préparent avec réussite le lieu pour la Messe. Celle-ci est célébrée par M. l'abbé Beauvais devant une



foule recueillie de cinq-cents personnes. La chorale et l'orgue font un magnifique travail. Que toutes les bonnes volontés soient ici remerciées pour le succès de ce pèlerinage.

Dimanche 4 octobre : en la solennité de Notre-Dame du Rosaire, les fidèles de Caen peuvent bénéficier du pain bénit à la Messe de 10h30.

Samedi 10 octobre : l'un de nos jeune paroissien de Caen, M. Anthony Roger, entre au séminaire de Flavigny. Qu'il soit accompagné de nos prières pour cette première année au service de Notre Seigneur.

Perles et mots d'enfants

La maîtresse demande au petit Bruno (5 ans) :

-quel est ton meilleur ami ?

-c'est Bernard

Et Bernard (5 ans) de rétorquer :

-ce n'est pas moi qu'il faut aimer le plus : c'est Dieu !

Deux élèves sont en grande discussion :

- Mon souhait le plus cher est d'aller au paradis

- Moi, c'est d'aller au pays d'Artois

- Au pays d'Artois ?

- Mais oui, tu sais, l'endroit où on souffre pour ses péchés.

- Ah oui ! le purgatoire ; mais on souffre, là, pourquoi veux-tu y aller ?

- Pour faire un petit sacrifice !

« Qu'est-ce qu'un châtiment ? »,

demande la maîtresse.

Clément, l'air très important et fier de faire une belle réponse :

-un bâtiment, c'est une maison. . .

-Non, pas un bâtiment, un châtiment !

-Ah, mais c'est la même chose, mais pour les châteaux !

Au profit
Des ŒUVRES de la TRADITION CATHOLIQUE

GRAND MARCHÉ DE NOËL

Venez nombreux !

Samedi 28 novembre 2009

de 14 heures à 19 heures

Au Prieuré Saint Jean-Eudes

A Gavrus

Vous y trouverez dans une ambiance chaleureuse et amicale
Tous vos cadeaux confectionnés de manière artisanale

Pour les fêtes de fin d'année :
Confiserie, épicerie fine
Décoration de Noël
Cadeaux pour petits et grands

Samedi 14 et Dimanche 15 novembre
2009

Le Prieuré Saint Jean Eudes organise

Les III^o Journées du Livre

Samedi et dimanche : ouverture à 14h

Samedi 14 : Conférence à 19h du
Professeur Pierre Hillard :

le Mondialisme

Un buffet clôturera la soirée.

Pour la conférence : inscriptions auprès du
Prieuré au 02 31 08 03 85

TABLEAU DES MESSES DU DIMANCHE DU MOIS DE NOVEMBRE 2009

NOVEMBRE 2009	Classe	Chapelle Saint-Pie X CAEN		Eglise Saint Robert Drucourt	Chapelle St Jean Eudes Flers	Chapelle Notre- Dame du Sacré- Coeur Alençon	Chapelle de la Sainte Famille Saint-Ursin	Chapelle Saint-Eloi Réville
		9 h 00	10h30					
FETE de TOUS LES SAINTS 1 ^{er}	1	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. Gaudray
23^{ème} DIMANCHE après la Pentecôte 8 15	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Lermieux	Ab. Gaudray
24^{ème} DIMANCHE après la Pentecôte 6 ^{ème} dimanche après l'Epiphanie 22	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. Gaudray
25^{ème} DIMANCHE après la Pentecôte 24 ^{ème} dimanche après la Pentecôte 29	2	Ab. d'Abbadie	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. Gaudray	Ab. Salenave	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie
1^{er} DIMANCHE de l'Avent	1	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. Gaudray

Prochaines activités

1^{ères} communions : dimanche 1^{er} novembre
dimanche 15 mai 2010

Cercles :

Réville : 10 novembre
Drucourt : 10 novembre
Deauville : 10 novembre
Alençon : 17 novembre
Saint-Lô : 17 novembre

Mardi du Prieuré : Mardi 17 novembre à 20 h
Mardi 15 décembre à 20 h

Flers : Journée paroissiale : dimanche 8 novembre

Drucourt : Anniversaire de M. l'abbé Montgomery :

Le dimanche 29 novembre : Messe à 10h30, cimetièrre à 12h15.

Journées du livre : les 14 et 15 novembre (cf encadré)

Catéchismes :

-adolescents : un lundi sur deux au Vaugueux (19h30-20h30)
-adultes : tous les vendredis au Vaugueux à la messe de 18h30

Conférence Saint-Jean Eudes : mercredi 4 novembre

Camp des loutveteaux et loutvettes : du samedi 19 au lundi 21 décembre

Journée des loutveteaux et loutvettes (et formation pour adultes) :

le samedi 21 novembre et le samedi 19 décembre :

10h-11h : catéchisme pour catéchistes

catéchisme pour adultes : enseignement fondamental (*petit catéchisme de saint Pie X*)

11h00 : Messe

12h30 : pique-nique tiré du sac

14h-15h : catéchisme pour adultes : enseignement fondamental (*petit catéchisme de saint Pie X*)

15h30-16h30 : Conférence sur l'éducation

16h30-17h30 : catéchisme paroissial pour adultes (reprise des sermons du vendredi : *Grand Catéchisme de saint Pie X*)

Ouvroir : mardi 1er décembre

Procession du 8 décembre à Caen : en l'honneur de l'Immaculée Conception : 18h30 : Messe chantée au Vaugueux, suivie de la procession aux flambeaux.

Récollection de l'Avent au Prieuré : le samedi 12 décembre.

Vente de charité de Noël : le samedi 28 novembre (cf encadré)